



LE RÉSEAU DES ASSOS



DOSSIER DE PRESSE

L'indicateur Fédé B du COUT DE LA RENTREE ETUDIANTE

Edition 2013

Avant Propos

Présentation du coût de la rentrée

Chiffres du coût de la rentrée

Analyse du coût de la rentrée

Focus : l'accès au soins en péril

Focus : la formation de masso-kinésithérapie

Annexe méthodologique

Annexes de référence

La FAGE a récemment publié son 11^e coût de la rentrée étudiante qui s'est révélé, pour la 11^{ème} fois consécutive, en augmentation. Le mois de septembre sera donc une nouvelle fois une épreuve à franchir pour bon nombre d'étudiants, mais également pour leur famille.

Dans le but de connaître la situation spécifique de la rentrée en Bretagne Occidentale, la Fédé B s'est donc penché sur les frais qui seront imputables aux étudiants finistériens. Et bien que notre bassin semble un peu plus épargné que d'autres, le constat est inquiétant.

En effet, étudier coûte de plus en plus cher. L'accès à l'enseignement supérieur devient un luxe qui n'est plus accessible à la jeunesse issue des classes populaires. La France a d'ailleurs vu le pourcentage de présence de ces jeunes dans nos universités et nos écoles diminuer. C'est un demi-siècle de démocratisation des études qui est mis en péril par le contexte actuel. Il est urgent de relancer une politique franche en faveur de la jeunesse, promesse de campagne du président François Hollande, et de briser la barrière financière de l'accès aux études.

D'autre part, l'augmentation du coût de la vie entraîne un enseignement supérieur à deux vitesses. L'état n'étant pas le seul gestionnaire de l'enseignement supérieur, les autres comme les écoles ou les régions peuvent appliquer des droits d'inscriptions exorbitants. Aussi, un étudiant en kinésithérapie par exemple, verra ses frais de scolarité trente fois supérieurs à ceux d'un étudiant universitaire en Bretagne.

Par ailleurs, les étudiants sont de plus en plus forcés au sacrifice de leur budget. Et le constat est alarmant puisque beaucoup d'entre eux choisissent de parier sur leur santé en ne souscrivant pas de complémentaires, celles-ci étant devenues trop chères, mais également peu efficaces. Nous appelons donc le gouvernement à ouvrir rapidement le dossier des mutuelles étudiantes afin de garantir à la jeunesse de France un accès décent à la santé.

Toutefois, nous nous félicitons d'avoir d'ores et déjà été entendus par les ministères quand à l'évolution du système de bourses ou encore de caution solidaire facilitant l'accès au logement pour les étudiants les plus en difficultés. Nous tenons à ce que le gouvernement aille jusqu'au bout de cette démarche en mettant en place une Aide Globale d'Indépendance mais également de rééquilibrer le paysage de l'enseignement supérieur en permettant à toutes les formations une intégration universitaire.

Pour répondre à la perte de confiance et la défiance des jeunes envers le monde politique et envers l'avenir, entendons les étudiants, renouons avec eux, et concrétisons les promesses !

Bonne lecture

Mathieu HEURTEBISE
Président de la Fédé B



Présentation du coût de la rentrée

Depuis maintenant onze ans, la FAGE (*Fédération des Associations Générales Étudiantes*) réalise son indicateur du coût de la rentrée pour un étudiant non boursier, décohabitant et entièrement indépendant de ses parents. Cet indicateur prend en compte l'ensemble des dépenses nécessaires pour qu'un étudiant dispose de conditions de vie lui garantissant la réussite. Il s'appuie sur deux principaux groupes de dépenses permettant de prendre en compte d'une part, les frais de la vie courante, et d'autre part les frais spécifiques à la rentrée étudiante. La Fédé B, fédération membre du réseau de la FAGE, a suivi la même méthodologie pour réaliser ce coût de la rentrée spécifique à un étudiant de Bretagne Occidentale.

Les frais de la vie courante sont ceux pesant sur le budget des étudiants chaque mois de l'année y compris celui de septembre. A Brest comme ailleurs, c'est le loyer et les charges locatives qui en sont le premier poste de dépense. En Bretagne Occidentale, il représente 40% (46% en moyenne en France) du budget mensuel. Les autres dépenses comprennent les frais de restauration universitaire, l'abonnement Internet et téléphone, les loisirs, les frais de transports ainsi qu'une catégorie alimentation, vêtements et équipements divers qui représente quant à lui 30% du budget mensuel.

Les frais spécifiques liés au mois de septembre sont constitués de 6 postes de dépenses dont les droits d'inscriptions, la cotisation à la sécurité sociale, la souscription à une complémentaire santé, les frais d'agence, l'assurance du logement et les frais de fournitures scolaires.

D'autre part, nous avons choisi de comparer le coût d'une rentrée sur Brest par rapport à la moyenne en provinces effectuée dans le coût de la rentrée de la FAGE.

L'expertise de la Fédé B en matière de vie étudiante sur le bassin finistérien a permis, à l'aide de la même étude scientifique utilisée par la FAGE, d'estimer de façon fiable les différents items de dépense qui garantissent à un étudiant un évolution saine et pérenne dans le paysage de l'enseignement supérieur de Bretagne Occidentale.

La FAGE et son réseau ont d'ores et déjà obtenu une réforme des aides sociales pour la rentrée 2013. Celle-ci devrait permettre à plusieurs milliers d'étudiants de mieux faire face aux frais de la vie courante. En effet, au-delà de la réévaluation des échelons, ce sont **deux nouveaux échelons qui ont été mis en place**. Un échelon « 7 », nouvel échelon le plus élevé à hauteur de 5 500€ par an devrait répondre aux besoins des étudiants les plus défavorisés. Un échelon « 0bis » permettra quant à lui à une cinquantaine de milliers d'étudiants issus des classes moyennes inférieures, bénéficiaires auparavant du simple échelon « 0 », de toucher 1000€ par an. Cette aide n'est pas négligeable et ces étudiants devraient voir certains sacrifices disparaître.

A noter qu'en Bretagne, les boursiers échelons 0 étaient les plus nombreux parmi les étudiants bénéficiant d'une bourse.

Ces mesures, prises pour cette rentrée 2013, ne doivent pas s'arrêter là. **Trop d'étudiants sont encore exclus du système d'aides sociales**. Si ces mesures d'urgence ont le mérite de sécuriser les étudiants boursiers, elles ne changent en rien la situation fragile des étudiants issus des classes moyennes. **Ceux-ci sont pourtant les plus contraints au salariat forcé qui met en péril la réussite de leurs études**.

La Fédé B demande une réforme de fond des aides sociales afin que celles-ci touchent un public plus large et qu'au moins 50% des étudiants bénéficient d'une **Aide Globale d'Indépendance**. Les bourses sur critères sociaux doivent être plus progressives afin de limiter les inégalités entre les étudiants et doivent être accessibles à l'ensemble des étudiants, quelque soient leurs filières ou lieu d'études.



Chiffres du coût de la rentrée

Lors de cette rentrée, un étudiant brestois dépensera en moyenne **2172,72€**.

Pour Quimper, la moyenne des loyers et des frais d'agence étant un peu plus bas, un étudiant devra déboursier en moyenne **2064,20€**.

Frais de la vie courante			
	Provinces		Brest
	2012	2013	2013
Loyers et Charges	448,28 €	442,01 €	372,50 €
Repas au Restaurant Universitaire	62,00 €	63,00 €	63,00 €
Téléphonie et Internet	50,00 €	55,00 €	55,00 €
Loisirs	77,20 €	79,50 €	70,60 €
Transports	99,93 €	100,93 €	89,38 €
Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien	288,12 €	289,92 €	284,16 €
Total	1 025,53 €	1 030,36 €	934,64 €

Frais spécifiques à la rentrée			
	Provinces		Brest
	2012	2013	2013
Droits d'inscription	181,00 €	183,00 €	183,00 €
Sécurité Sociale	207,00 €	211,00 €	211,00 €
Complémentaire Santé	237,00 €	274,50 €	295,50 €
Frais d'agence	396,28 €	390,01 €	268,50 €
Assurance Logement	66,50 €	67,50 €	65,50 €
Matériel Pédagogique	211,14 €	214,58 €	214,58 €
Total	1 298,92 €	1 340,59 €	1 238,08 €

Analyse du coût de la rentrée

Le coût de la rentrée, comme partout en France, est en augmentation. Augmentation qui impute sur l'accès à l'enseignement supérieur et sur la réussite de nos étudiants. D'autre part, l'élaboration de notre coût de la rentrée nous a permis de constater qu'il est un peu moins élevé que le coût moyen des provinces. Toutefois, celui-ci étant biaisé par certaines villes universitaires qui augmentent nettement cette moyenne, on ne peut se satisfaire de cette situation. **Même s'il est vrai qu'une rentrée en Bretagne Occidentale est moins onéreuse que plusieurs autres pôles d'enseignement supérieur, nos étudiants devront néanmoins faire certains sacrifices.**

Le premier poste de dépense reste le **logement**. Celui-ci représente **40% du budget mensuel** d'un étudiant. Et bien que les bassins de Brest ou de Quimper permettent de par leurs loyers relativement plus bas que la moyenne des grandes villes universitaires, le coût du logement reste un frein pour certains étudiants contraints de **rester au domicile parental ou bien de se salarier pour financer leur appartement**. Mais tout cela peut nuire au projet professionnel de l'étudiant.

Le gouvernement s'est saisi de la problématique d'accès au logement en proposant un nouveau système de cautionnement solidaire pour les étudiants : la **Caution Locative Etudiante**. La Fédé B se félicite que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche mette en application ce qui était depuis fort longtemps une demande unanime du réseau de la FAGE. Toutefois, cette mesure ne doit être que transitoire en attendant un système moins discriminant et **la Fédé B sera vigilante à ce que tous les étudiants soient bien intégrés à la Garantie Universelle des Risques Locatifs**.

Par ailleurs, il apparaît important que le parc de logement social soit développé et promu. Le site du CROUS www.lokaviz.fr, où sont répertoriées toutes les cités universitaires, doit être mis en avant pour les bailleurs privés proposant des logements à moindre coût. De même, la colocation serait à promouvoir car elle offre des avantages budgétaires et sociaux en brisant la solitude, trop présente chez les étudiants. Mais pour promouvoir ce mode d'hébergement, il est nécessaire d'en revoir la réglementation, son accès étant difficile à l'heure actuelle.

L'état a néanmoins des reproches à recevoir, tous les frais dont il fixe le montant sont en augmentation malgré l'opposition ferme de l'ensemble des organisations représentatives étudiantes. On pense entre autres au prix du « ticket RU » qui augmente une nouvelle fois alors que chaque augmentation a entraîné une perte de fréquentation par les étudiants qui trouvaient moins cher ailleurs... au détriment d'une qualité alimentaire garantie par les restaurants universitaires. Les droits d'inscriptions universitaires sont eux

aussi en augmentation. Néanmoins, ils restent relativement symboliques et c'est pourquoi nous souhaitons l'intégration universitaire de toutes les formations. Ainsi, les études d'ingénieurs, la masso-kinésithérapie et l'ensemble de l'enseignement supérieur verrait leur accès financier à la portée de tous.

L'augmentation des frais fixes déterminés par l'Etat :

- **Frais d'inscription en licence : 183€ (181€ en 2012) +1,1%**
- **Frais d'inscription en master : 254€ (250€ en 2012) +1,6%**
- **Frais d'inscription en doctorat : 388€ (380€ en 2012) +2,06%**
- **Cotisation à la sécurité sociale : 211€ (207€ en 2012) +1,9%**
- **Ticket Restaurant Universitaire : 3,15€ (3,10€ en 2012) +1,6%**
- **Médecine Préventive Universitaire : 5,10€ (5€ en 2012) +2%**



Focus : l'accès aux soins en péril

Parmi les frais que l'Etat a choisi d'augmenter, on retrouve la **cotisation à la sécurité sociale**. Celle-ci passant de 207 à 211€ augmente donc de **1,9%**. Néanmoins, en matière d'accès aux soins, **le cœur du problème ne se situe pas là**.

En effet, **l'offre des complémentaires santé est en hausse de plus de 6%** pour notre bassin (*l'augmentation moyenne nationale est de 15%*). En plus d'augmenter, il s'agit du poste de dépense où nous sommes plus chers que la moyenne des provinces. Un étudiant de Bretagne Occidentale devra déboursier **295,5€** pour souscrire à une complémentaire prenant en charge la majorité des soins, comprenant notamment les soins dentaires et d'optique. **Cette augmentation incite de plus en plus de jeunes à renoncer à souscrire une complémentaire santé** (*l'enquête « conditions de vie » 2010 de l'OVE chiffrait à 7,6% les étudiants sans complémentaires et 5,6% ceux qui ne savaient s'ils en avaient*).

La Fédé B dénonce clairement le manquement à leur rôle des mutuelles étudiantes. L'augmentation perpétuelle des tarifs des complémentaires ne sert aucunement à améliorer le service à l'étudiant mais à combler les déficits liés à leur activité de sécurité sociale. La mission de prévention et de santé publique n'est plus la priorité de ce système mutualiste aujourd'hui en berne.

Au-delà des tarifs, on peut également **dénoncer l'efficacité des mutuelles étudiantes**. Le lien avec les étudiants est mauvais, ceux-ci ayant beaucoup de difficultés ne serait-ce qu'à joindre leur mutuelle (*l'enquête de l'UFC Que Choisir dénonce un appel sur deux seulement réussissant à joindre finalement la mutuelle*).

Plus délétère encore, l'accès à un remboursement correct et rapide des soins est souvent pointé du doigt. **Ceci oblige donc les étudiants à avancer les frais qui peuvent vite être onéreux** (dentaires, optique...)... **ou bien à renoncer aux soins** (*l'enquête « conditions de vie » 2010 de l'OVE chiffrait à 33% les étudiants qui ont déjà renoncé à des soins, dont 11,3% pour raisons financières*).

Initialement, le concept de gouvernance par les pairs des mutuelles étudiantes étaient le garde-fou d'un système afin qu'il soit dirigé vers les étudiants. Mais au fil des années, **la gouvernance étudiante s'est vue bafouée et n'est plus représentative du monde étudiant**. De fait, elles ont perdu leur efficacité pour répondre aux besoins de santé et de prévention spécifiques au milieu étudiant.

La FAGE et son réseau ont déjà alerté les acteurs concernés de la situation compliquée des étudiants vis-à-vis des mutuelles et de l'accès aux soins. Toutefois, pour l'instant aucun n'a daigné vouloir ouvrir le dossier. **Il est maintenant urgent de refondre le système de la mutualité étudiante.** Pour retrouver un accès aux soins et à la prévention adapté et pragmatique, il ne faut se fermer à aucune éventualité. Toutefois, pour la Fédé B, il convient que certaines valeurs sont indispensables pour que la mutualité étudiante soit efficace. **La gestion militante par les pairs** doit être un principe immuable mais la **justesse de la représentation doit être garantie**, de même que les valeurs **d'économie sociale et solidaire**.

Les besoins spécifiques en matière de soins du monde étudiant ne trouvent pour l'instant aucun répondeur. Les mutuelles étudiantes qui devraient être cet acteur qui protège la santé des étudiants ne remboursent que très peu voire pas du tout la pilule contraceptive alors que 60% des étudiants la déclarent comme leur moyen de contraception.

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé et Centre de Santé :

L'accès des soins aux étudiants étant en péril, il est important de privilégier les acteurs qui leur permettent d'avoir accès à de la prévention, mais également à des soins curatifs. Le SUMPPS permet aux étudiants de trouver facilement, à proximité de leur lieu d'étude, un lieu de prévention où ils trouveront des réponses à leur question.

Ce centre de santé contribue donc à faire de l'éducation populaire, de la prévention, mais il est capital d'en étendre l'activité en lui permettant de proposer un maximum de soins curatifs répondant aux besoins en santé des étudiants (dentaires, optiques,...).

Focus : la formation de masso- kinésithérapie

La rentrée pour un étudiant universitaire brestois serait donc de **2 172,72€**. Mais comme vu précédemment, les droits d'inscriptions universitaires, bien qu'en augmentation, restent relativement symboliques. **Mais toutes les formations ne voient pas leurs frais fixés par l'état.** Tous ces acteurs se donnent donc une certaine liberté pour éponger le coût des études par l'étudiant lui-même.

Ainsi, la gestion des filières sanitaires et sociales a été transféré aux régions depuis l'acte II de la loi de décentralisation en 2004. C'est la région Bretagne qui en fixe les droits de scolarité. Les étudiants qui poursuivent des études de kinésithérapie doivent auparavant passer un concours accessible par la première année de STAPS ou par la Première Année Commune aux Etudes de Santé, année pour laquelle, ils auront payé des droits d'inscription universitaires.

Néanmoins, à la différence de leurs voisins de la faculté de médecine, **les étudiants du nouvel Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Brest, qui ouvre ses portes en cette rentrée 2013, devront déboursier 6000€ pour régler leur frais de scolarité.** Ainsi, un étudiant brestois en kinésithérapie devra déboursier non pas 2 172,72€ en septembre mais **8 172,72€**. Et au total, **pour trois ans d'études, c'est 49 753,44€ qu'un étudiant devra investir pour poursuivre son enseignement en kinésithérapie (à titre de comparaison, pour la même période, un étudiant universitaire devra investir 31 759,44€).** Ajouter à cela les 10 584,48€ déboursés la première année, **on aboutit à un investissement global de 60 337,92€ pour accomplir son projet professionnel.**

De surcroît, ces étudiants ne peuvent bénéficier des bourses du CROUS et ne bénéficieront donc pas de la réforme mise en place par le gouvernement pour cette rentrée, ni de la réforme prévue pour la rentrée 2014. **Ils se voient cantonner au système d'aide sociale obsolète de la région.**

La Fédé B est immédiatement monté au créneau pour défendre ces étudiants afin qu'il n'existe pas deux poids deux mesures entre deux jeunes souhaitant accéder au diplôme de leur choix. Et devant notre opposition, la région a mis en place un contrat d'engagement à exercer en hôpital durant trois ans en échange d'un remboursement des frais d'inscription. Une quinzaine de contrat sera disponible pour la trentaine d'étudiant brestois. Aussi devant de tels frais, un étudiant se retrouve confronter à un choix des plus compliqués s'il n'a pas les moyens d'assumer le coût de ces études. **Il pourra souscrire un prêt conséquent et donc s'endetter avant même de commencer sa vie active, il pourra souscrire au contrat et donc se voir imposer un lieu et une forme d'activité, ou il pourra...abandonner.**

Le coût de ces quatre années de formation est tel qu'un bon nombre d'étudiants pour continuer ces études n'aura le choix de souscrire à ce contrat d'engagement. Il s'agit donc d'imposer à un étudiant de ne pas étudier, ou de remplir les déserts médicaux. Autrement dit, selon l'origine socio-économique de l'étudiant, on lui imposera de remplir des déserts médicaux ou d'abandonner ses études. **Un cas d'école de déterminisme social alors que le but même de l'enseignement supérieur accessible à tous est de servir d'ascenseur social.**

Mr. Massiot, président de la région Bretagne avait répondu devant la mobilisation de la Fédé B que le financement global des études ne rentrait pas dans le budget de la région. Or, les régions, via l'Association des Régions de France, ont souhaité obtenir la gestion de ces formations. Aussi, la Fédé B demande au conseil régional de joindre la parole aux actes. Si la région ne peut assumer la gestion de ces filières, qu'elle les rende à la gestion de l'Etat.



Annexe méthodologique

L'indicateur global

L'indicateur global est obtenu par l'addition des frais de vie courante et des frais spécifiques au mois de septembre.

Loyers et Charges

Pour le poste "loyers et charges", une moyenne du prix du mètre carré en location a été effectué pondérée par quartiers et par surface (de 15 à 40m²).

Repas RU

Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenue en considérant que les étudiants prennent en moyenne 20 repas au restaurant universitaire et en tenant compte du tarif 2013-2014 du ticket RU qui est de 3€15.

Téléphonie et Internet

Les tarifs de téléphonie/internet pris en compte sont ceux pratiqués par les opérateurs Free, Orange et SFR sur leurs offres « Multipack » téléphonie et internet.

Loisirs

Les loisirs considérés sont issus de l'enquête conditions de vie de l'OVE, à savoir cinéma, livres, spectacle sportif, théâtre, sorties festives et divers.

Transports

Pour les transports, nous avons pris en compte le tarif d'un abonnement étudiant de transport en commun à Brest. A cela s'ajoute les allers et retours entre le lieu d'habitation et le lieu d'étude dont la distance moyenne estimée par l'INSEE est de 14 km. A raison de 20 allers et retours par mois, un étudiant parcourra donc 560 kilomètres auxquels on applique le taux officiel de la SNCF qui inclut le coût du carburant et d'entretien du véhicule, assurance comprise ou, le cas échéant, le tarif SNCF correspondant.

Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien et équipement informatique

La partie alimentation de ce poste est composée du panier alimentaire nécessaire pour un mois en dehors des 20 repas pris au restaurant universitaire, principalement les denrées non périssables et condiments achetés en prévision de l'année à venir. A cette partie s'ajoute un ensemble vestimentaire neuf acheté à l'occasion de la rentrée, un lot de produits d'hygiène et d'entretien ainsi que d'une mensualité de remboursement de prêt pour acheter un ordinateur.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription pris en compte sont ceux en vigueur pour un étudiant en licence à l'université.

Cotisation Sécurité Sociale

La cotisation à la sécurité sociale est fixée chaque année par arrêté.

Complémentaire Santé

La complémentaire santé est calculée grâce à une moyenne entre l'offre tous soins de la LMDE et l'offre SMEB'3 de la SMEBA.

Frais d'agence immobilière

Les frais d'agence immobilière sont calculés en retranchant 52€ de charges au loyer pour la province.

Assurance Logement

L'assurance habitation est une moyenne entre l'offre LMDE « studio » et l'offre SMEBA « studio et T1 ».

Matériel pédagogique

L'indicateur matériel pédagogique est composé des articles de bases nécessaires pour débiter une année universitaire. Les articles spécifiques à chaque filière ne sont pas pris en compte, vous les retrouverez dans les indicateurs proposés par les fédérations nationales de filières membres de la FAGE.



Annexe références

Indicateur global

- Mars 2013 - DGESIP - Atlas Régional, effectifs d'étudiants en 2011-2012

Les aides sociales étudiantes

- 2009 – DGESIP – Les bourses sur critères sociaux (BCS)
- Circulaire du 28 juin 2013 relative aux taux des droits de scolarité pour l'année universitaire 2013- 2014 dans les établissements publics d'enseignement supérieur
- Circulaire du 18 juillet 2013 relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2013-2014
- Janvier 2011 – Enquête « Conditions de Vie des Etudiants » - Observatoire national de la Vie Etudiante

La santé des étudiants

- Arrêté du 18 juillet 2013 fixant la cotisation forfaitaire d'assurance maladie due par les étudiants pour l'année universitaire 2013-2014
- Arrêté du 9 juillet 2013 fixant le montant du droit annuel représentant la participation des étudiants aux dépenses de la médecine préventive de l'enseignement supérieur
- 2013 - SMEREP - Grande enquête santé
- Enquête « Conditions de vie » 2010 de l'OVE

Loyers, charges et logement

- Février 2013 - CLAMEUR Connaitre les Loyers et Analyser les Marchés sur les Espaces Urbains et Ruraux
- Avril 2009 - CB Richard Ellis - Le logement étudiant en France
- Décret du 20 juillet 2012 relatif à l'évolution de certains loyers, pris en application de l'article 18 de la loi no 89-462 du 6 juillet 1989
- Juin 2013 - Projet de loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové

Transport

- 2012 - SNCF - Indemnités kilométriques, paramètre de calcul du prix de base général

Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien et équipement informatique

- 2012 - INSEE - Indice des prix à la consommation, ensemble des ménages, France métropolitaine
- Super U Keredern Brest
- E. Leclerc Brest